

L'arrivée des nouveaux Conseillers de l'Enseignement Technologique dans l'académie de Caen



Le 16 septembre dernier, Micheline HOTYAT, Recteur de l'académie de Caen, a reçu tous les Conseillers de l'Enseignement Technologique (CET) qui débutent une nouvelle mandature de 6 ans.

Une liaison entre l'Education Nationale et le monde des entreprises

Les Conseillers de l'Enseignement Technologique ont un rôle très important dans la bonne liaison entre l'Education Nationale et le monde professionnel.

Leurs attributions ont été fixées par décret le 15 juin 1972. En tant qu'experts du monde professionnel dans le secteur qu'ils représentent, les CET sont appelés à agir bénévolement dans toutes les mesures visant à rapprocher le système éducatif et son environnement économique. Ils interviennent aussi bien dans le domaine des formations professionnelles et technologiques initiales que dans celui de la formation continue (exemple : jury de VAE).

Pour Philippe DEBOISLOREY, carrossier dans la Manche, qui entame son second mandat, cela lui permet de «rester en contact avec l'éducation nationale et parfois pouvoir

donner son avis sur les programmes». Il ajoute que «ce lien avec le monde éducatif lui permet de voir l'évolution des jeunes».

Des missions de partenariats

Les missions des CET énoncées dans le code de l'éducation se traduisent par :

- la participation aux examens professionnels ; Les CET président en effet les jurys de CAP et BEP, et peuvent être membres des autres jurys d'examen de niveau IV et de niveau III

- le partenariat avec les établissements de formation ; Les CET ont un rôle de conseil et de facilitateurs (exemples : conseil pour l'acquisition d'équipement, mise en place de coopérations technologiques, de partenariats avec des entreprises locales, etc.)

- la participation à l'éducation à l'orientation

Les CET apportent leur concours aux actions d'information sur les métiers dans le cadre du Parcours de Découverte des Métiers et des Formations

- la participation à différentes instances, comités ou commissions

Les CET peuvent participer aux Commissions Professionnelles Consultatives, être chargés de missions particulières d'expertise et de conseil, participer à la démarche lycée des métiers (cela a été le cas dans notre académie pour la campagne d'audit lycée des métiers 2009/2010).

Ecole - Entreprise, l'académie de Caen développe les opportunités

L'académie de Caen a fortement développé la dimension école entreprise ces dernières années afin d'accompagner plus efficacement les élèves dans leur choix d'orientation, pour favoriser leur réussite dans une formation professionnalisante et l'accès à un premier emploi. C'est pour

ces raisons, que Philippe BERTRAND, Boucher Charcutier de la Manche s'est lancé pour la première fois dans l'aventure. «Je suis passionné par mon métier et je souhaite transmettre mon savoir-faire à des jeunes. Et ensemble, avec les professeurs, je souhaite que les jeunes réussissent.» Il ajoute que de plus «c'est très valorisant pour moi».

De nombreuses actions de coopération ont été menées avec le secteur professionnel. Le lancement des Comités Locaux Ecole Entreprise et la création de la cellule du partenariat avec le monde professionnel sont les récentes actions mises en œuvre.

Dans ce contexte, les Conseillers de l'Enseignement Technologique sont des partenaires privilégiés pour apporter leur expertise et une réflexion partagée entre le monde économique et l'enseignement. Les services académiques sont à leur disposition pour les accompagner dans leurs missions, aux côtés de l'AFDET et des branches professionnelles.